

RAPPORT DU MAIRE 2011

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL CONTRIBUABLES, CITOYENS ET CITOYENNES DE LA VILLE DE CHAPAIS

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de la Loi des Cités et Villes et plus particulièrement de l'article 474.1, il me fait plaisir de vous faire rapport de la situation financière de notre municipalité.

Le présent rapport se compose de cinq (5) parties distinctes résumant les principales activités et les principales données financières de trois exercices:

SECTION I	États financiers 2010 et rapport du vérificateur
SECTION II	Indications préliminaires relatives aux états financiers 2011
SECTION III	Orientations générales du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014
SECTION IV	Traitement des élus municipaux
SECTION V	Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000\$

SECTION I

ÉTATS FINANCIERS 2010 – RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

1.1 SITUATION GÉNÉRALE

Le rapport financier 2010 met en relief un déficit d'exercice de 54 521\$ obtenu avec des recettes de 3 860 238\$ et des dépenses 3 914 759\$. Ce déficit d'exercice de 54 521\$ a été comblé en appropriant une partie du surplus accumulé de la Ville de Chapais, lequel se chiffrait à 881 009\$ au 31 décembre 2009. Par ailleurs, le conseil de ville a autorisé des activités d'investissement d'une valeur de 189 806\$ en appropriant une autre partie du surplus accumulé au 31 décembre 2009. Cela signifie que le surplus s'établit, au 31 décembre 2010, à 636 682\$.

La dette à long terme est passée de 3 125 190\$ au 31 décembre 2009 à 7 395 023\$ au 31 décembre 2010. Cette dette inclut toutefois le financement de diverses subventions du gouvernement québécois remboursables directement à la Ville de Chapais, capital et intérêts. Il s'agit d'une subvention de 654 000\$ relativement à la mise aux normes du Centre récréatif et communautaire et une autre de 4 282 098\$ en rapport avec l'amélioration des infrastructures d'eau potable.

1.2 IMMOBILISATIONS 2010

Les principales dépenses d'investissement qui apparaissent au rapport financier annuel 2010 sont :

1.-	Ordinateurs	4 997\$
2.-	Infrastructure eau potable	630 194\$
3.-	Tables et chaises du conseil	6 007\$
4.-	Rénovation Centre sportif et communautaire	3 887\$
5.-	Appareils respiratoires	20 030\$
6.-	Génératrice	3 575\$
7.-	Souffleuses	2 927\$
8.-	Rétrocaveuse	125 010\$
9.-	Entrepôt municipal	47 979\$
10.-	Camionnette K1500 Sierra	35 360\$
11.-	Tables rondes pour la salle communautaire	3 452\$
12.-	Projet d'auberge	3 204\$
13.-	Réparations majeures (camion Western star)	20 364\$
14.-	Mise aux normes LES	1 612\$
15.-	Caisson d'excavation	11 310\$
16.-	Dépôt des neiges usées	1 952\$
17.-	Équipements récréatifs parc Lion	14 235\$
18.-	Club de curling	945 822\$

1.3 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2010

La firme Josée Bélanger a procédé à la vérification des états financiers 2010. Son rapport indique que ceux-ci reflètent fidèlement la situation financière de la municipalité, les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

SECTION II

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS 2011

Le présent exercice financier se déroule, comme à chaque année, avec un certain nombre de variations. Sur le plan des revenus, nous avons prévu des recettes totales de 4 608 818\$, incluant un revenu en provenance des ententes avec Hydro Québec de 638 051\$. Les revenus totaux 2011 atteindront toutefois 4 948 474\$, soit 339 656\$ de plus que prévu.

Comme nous avons prévu un budget équilibré, les dépenses s'élevaient 4 608 818\$, incluant le remboursement de la dette à long terme et divers investissements. Puisque les revenus supplémentaires de 339 656\$ ont donné lieu à des dépenses supplémentaires, nous devrions terminer l'année 2011 avec un surplus d'exercice d'environ 100 000\$.

Le surplus accumulé de la Ville de Chapais passera ainsi de 636 682\$ au 31 décembre 2010 à 736 682\$ au 31 décembre 2011.

En ce qui concerne la dette à long terme, elle passera de 7 395 023\$ au 31 décembre 2010 à 9 652 500\$ au 31 décembre 2011. Cette augmentation de la dette inclut le financement de deux (2) nouvelles subventions du gouvernement du Québec, lesquelles totalisent 1 328 385\$. Ces subventions sont remboursables directement à la Ville de Chapais sur une période variant entre

4 et 10 ans, capital et intérêts. Il s'agit plus précisément d'une subvention de 676 412\$ qui a servi à la construction d'une salle de curling trois glaces et d'une autre de 651 973\$ qui a servi à la construction d'un poste de surpression d'eau potable.

L'année 2011 est principalement caractérisée par l'amélioration des services aux Chapaisiens et aux Chapaisiennes, notamment en investissant dans l'amélioration des infrastructures d'eau potable et dans la construction d'une nouvelle salle de Curling trois glaces intégrée au Centre sportif et communautaire.

Il est enfin à noter que tous les projets d'investissement que la Ville de Chapais avait engagés au cours des dernières années, sont maintenant terminés, soit : le poste de pompage du lac Presqu'île, la conduite d'amenée entre le lac Presqu'île et la ville de Chapais, le réservoir souterrain, le poste de surpression, le programme de mise aux normes du Centre récréatif et communautaire et la construction d'une salle de curling trois glaces.

En 2011, sur le plan des immobilisations, nous avons réalisé plus précisément les dépenses d'investissement suivantes :

1.-	Ordinateurs	2 145\$
2.-	Gratte à neige pour rétrocaveuse	17 558\$
3.-	Entrepôt municipal	6 472\$
4.-	Asphalte boul. industriel	99 829\$
5.	Camionnette silverado 2008	22 335\$
6-	Infrastructure d'eau potable	532 138\$
7.-	Équipement eau potable	72 418\$
8.-	Mise aux normes piscine	91 568\$
9.-	Club de Curling	2 064 673\$
10.-	Équipement Curling	5 431\$

SECTION III

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

2012 - Administration et services à la population

SOUS LE SIGNE DE LA MODERNISATION DE L'ORGANISATION

Au cours des 20 dernières années, la Ville de Chapais a subi les contrecoups de la fermeture de l'une de ses principales industries, la mine Opémiska, ce qui a entraîné une contraction économique et un déclin démographique des plus importants. Les répercussions de cet état de fait sur la l'assiette fiscale de la Ville, a irrémédiablement affecté la structure organisationnelle et sa capacité à être proactive, celle-ci étant principalement préoccupée à assurer sa survie et maintenir un niveau acceptable de services à ses citoyens. Malgré un contexte des plus difficiles, le conseil municipal a quand même consenti des investissements de plus de 11 millions de dollars dans plusieurs projets majeurs d'infrastructures, permettant d'améliorer la qualité de vie de sa population (mise aux normes aréna, eau potable, curling).

Le conseil municipal de la Ville de Chapais a amorcé un virage vers l'avenir et pour ce faire, a initié diverses démarches et actions visant à se donner une vision de son développement. La première action a été d'affecter monsieur Laurent Levasseur à titre de directeur du développement économique et de procéder à l'embauche d'un nouveau directeur général. Par la suite, il a confié un mandat clair à ces deux ressources, à savoir :

- De modifier la dynamique économique en s'assurant de mettre en place des projets structurants favorisant la diversification de la structure économique de la Ville, générant un impact positif sur l'assiette fiscale municipale et générant un accroissement démographique;
- D'adapter aux nouvelles réalités technologiques et méthodes de gestion, la structure organisationnelle municipale afin de lui permettre de relever les défis auxquelles elle sera confrontée.

LE TEMPS EST MAINTENANT VENU D'INVESTIR DANS L'ORGANISATION ET DE LUI DONNER LES MOYENS POUR LUI PERMETTRE DE RÉPONDRE AUX DÉFIS DES PROCHAINES DÉCENNIES.

Principal capital d'une organisation, les ressources humaines se doivent d'être encadrées, formées, informées de leurs responsabilités et de leurs défis. Elles doivent contribuer à l'effort du Conseil municipal dans l'amélioration des services aux citoyens et de leur cadre de vie.

Les membres du Conseil municipal tendent maintenant la main aux responsables syndicaux afin que leurs membres soient des vecteurs de changements et contribue activement à la modernisation de l'organisation. À ce titre, la convention collective des employés municipaux vient à échéance en 2012. Le conseil municipal entend profiter de ce moment privilégié pour partager avec le syndicat sur une nouvelle dynamique de collaboration.

Pour ce faire et faisant suite au diagnostic organisationnel de juin 2010, le Conseil municipal compte poursuivre et mener à terme les actions suivantes :

Management de l'organisation :

- Adoption de la planification stratégique donnant à l'ensemble de l'organisation une mission, une vision et des valeurs organisationnelles autour desquelles se grefferont les actions des services municipaux;
- Restructuration de l'organisation axée sur sa modernisation, l'imputabilité des ressources humaines incluant de nouvelles descriptions des tâches;
- Mise en place d'un programme d'évaluation des ressources humaines afin d'atteindre les objectifs d'amélioration continue que l'organisation s'est fixée;
- Élaboration d'un programme des activités annuelles pour chacun des services municipaux, sous la responsabilité de chacun des directeurs ou responsables;
- Mise en place d'un plan de relève afin d'assurer un remplacement efficace de nos ressources humaines, lors de la prise de retraite;
- Adoption d'un code d'éthique pour les employés municipaux selon l'obligation de la loi;

- Mise en place d'outils de travail permettant une saine gestion de nos interventions et une optimisation des services aux citoyens (acquisition de logiciels de gestions aux travaux publics et au service d'urbanisme);

Politique, programme et réglementation

- Politique concernant le transport collectif;
- Mise en œuvre la politique de Chapais, ville amie des aînés;
- Adoption d'une politique de tarification des services municipaux;
- Élaboration et mise en œuvre une politique d'accréditation des organismes et de dons et commandites;
- Adoption d'une politique de développement résidentiel;
- Élaboration et mise en œuvre une politique concernant la tarification des loisirs;
- Modification des règlements d'urbanisme afin de répondre aux besoins de plusieurs contribuables;
- Finalisation des travaux de fermeture du le lieu d'enfouissement sanitaire de Chapais (LES) et transformation du dépôt des matériaux secs (chemin du lac Caven) en site de valorisation;
- Réaménagement de la caserne des pompiers;
- Poursuite des mesures d'incitation à la rénovation et à la construction d'immeubles;
- Déploiement d'efforts soutenus en développement économique, entre autres, au niveau de la consolidation de notre industrie forestière, de la relance du secteur minier, de la diversification économique et de la promotion de la communauté chapaisienne, et ce, dans le cadre du boom minier et du Plan Nord;
- Participation et soutien à la mise en place de l'accord cadre sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie James.

Ententes

- Réalisation d'ententes avec la Ville de Chibougamau en matière d'urbanisme, sécurité incendie, travaux publics;
- Établissement d'une entente avec l'entreprise privée pour améliorer la gestion des chats et des chiens présents dans la ville;
- Renégociation de la convention collective des employés municipaux.

Programmes

- Élaboration et réalisation d'un programme d'amélioration de nos trottoirs;
- Conception de programmes d'entretien préventif pour nos équipements et bâtiments;
- Poursuite de l'amélioration du programme de santé et de sécurité au travail;
- Révision du plan d'urgence de la municipalité;
- Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'économie d'eau potable;
- Amélioration du secteur commercial du bas de la ville, notamment par l'adoption d'un programme particulier d'urbanisme et d'une réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- Réalisation d'un bilan de nos émissions de gaz à effet de serre;

- Mise en œuvre d'un programme d'efficacité énergétique.

PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (PTI)

Le but premier d'un PTI est de dresser un inventaire des projets que la Ville de Chapais veut réaliser et de les planifier dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables. Les prochaines années seront donc caractérisées par les investissements suivants :

➤ Réaménagement une partie de l'Hôtel de Ville :	100 000 \$
➤ Construction d'un site de dépôt de matériaux secs et de produits dangereux :	120 000 \$
➤ Transformation de l'entrepôt municipal en garage municipal	500 000 \$
➤ Agrandissement de la caserne des pompiers à même le garage municipal actuel	200 000 \$
➤ Mise en œuvre du projet <i>Chapais Village relais</i>	300 000 \$
➤ Aménagement d'un site de disposition des neiges usées	150 000 \$
➤ Amélioration du système de chauffage et entretien du bâtiment et dalle à l'aréna	1 500 000 \$
➤ Remplacement du système d'éclairage de l'aréna	28 000 \$
➤ Ajout de lumières au terrain de tennis	19 000 \$
➤ Poursuite du pavage des rues de l'Assainissement, de la Biomasse, de la Cogénération, des Dollars verts, de certaines ruelles ainsi que de la première avenue, section sud-ouest	100 000 \$
➤ Amélioration du système de distribution d'eau potable dans la ville	12 000 000 \$
➤ Amélioration de la plage municipale du Lac Caven	25 000 \$
➤ Rénovations extérieures à l'hôtel de ville	100 000 \$
➤ Acquisition d'une Zamboni	90 000 \$
➤ Construction d'une résidence pour les aînés – 16 logements	2 500 000 \$
TOTAL :	17 732 000 \$

SECTION IV

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Fiscalité municipale, nous incluons au présent rapport une mention sur la rémunération et l'allocation des dépenses que chaque membre du Conseil reçoit, lesquelles se détaillent comme suit :

Rémunération de base :

Maire	38 577\$
Conseiller	4 422\$

Allocation de dépenses :

Maire	14 951\$
Conseiller	2 211\$

SECTION V

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport sur la situation financière de la municipalité. Il doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense supérieure à 2 000\$ conclus au cours de cette même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$. Cette liste indique pour chaque contrat, le nom du contractant, le montant de la contrepartie (ou une estimation de celle-ci) et l'objet du contrat.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Description des services ou des travaux</u>
Évaluations Cévimec BTF	40 169\$	Mise à jour du rôle d'évaluation foncière
Constructions Unibec Inc. Corporation de développement Économique de Chapais	369 395\$	Nouveau poste de surpression
Dufresne Asphalte	93 724\$	Développement économique et rural
Garage Rivard (estimé)	20 447\$	Pavage boul. indus. et réparations des rues
Gestion LEC	30 000\$	Diesel & essence des véhicules
Sonic-Division Nutrinor	36 407\$	Service professionnel, curling et L.E.S.
SSQ Groupe Financier	30 034\$	Huile à chauffage de divers bâtiments
Peinture industrielle	59 775\$	Assurance groupe employés
	28 367\$	Peinture de la piscine

En décembre prochain, le présent conseil de ville présentera ses prévisions budgétaires 2012. Celles-ci refléteront, entre autres, nos orientations, nos priorités et nos engagements sur les trois plans suivants :

- Les améliorations à apporter à la gestion de l'organisation municipale ;

- Les investissements à réaliser dans le but d'améliorer et de moderniser les infrastructures municipales;
- Les investissements à réaliser dans le but de soutenir le développement économique.

Nous vous convions donc, chers concitoyens et chères concitoyennes, à cette importante rencontre.

A handwritten signature in black ink that reads "Steve Gamache". The signature is written in a cursive style with a large, stylized 'S' at the beginning.

Steve Gamache

Maire